CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E178042** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2027**

ÉDITÉ LE 30/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/01/2018

Raison sociale : ARTEZINC

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/05/2023

Capital : 5 000

15 ALLEE LOUIS FEUNTEUN
29000 QUIMPER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 834 818 288 RCS

Siret : 834 818 288 00039

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5003496

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011088531604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011088531604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 02 30 14 02 78 **Fax :**

Portable : 06 32 90 25 30

Responsabilité légale :
MORIN PASCAL DIRECTEUR GÉNÉRAL / MORIN PASCAL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : office.artezinc@gmail.com

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 783 408 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)	17	27/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/06/2026 15:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E178042** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2027**

ÉDITÉ LE **30/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/01/2018
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/05/2023
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 834 818 288 RCS

Siret : **834 818 288 00039**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 5003496

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011088531604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011088531604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **ARTEZINC**

15 ALLEE LOUIS FEUNTEUN
29000 QUIMPER

Téléphone : 02 30 14 02 78 **Fax :**
Portable : 06 32 90 25 30

Site Internet :
E-mail : office.artezinc@gmail.com

Responsabilité légale :
MORIN PASCAL DIRECTEUR GÉNÉRAL / MORIN PASCAL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	27/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	27/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/09/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	27/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/06/2026 15:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.